



Discours de M. Jacques Krabal

Député de l’AISNE

**Secrétaire général parlementaire de l’Assemblée
parlementaire de la Francophonie,**

A l’occasion du

Lancement de la norme française des claviers

Assemblée nationale- Salle Colbert

2 avril 2019

17h- 20h

Monsieur le Ministre de la Culture,

Monsieur le Délégué général à la langue Française et aux langues régionales,

Cher Paul de Sinéty,

Monsieur Olivier Peyrat, Directeur général d'AFNOR,

Monsieur Paul Molac, Président du groupe d'études « Langues régionales » de l'Assemblée nationale, cher collègue,

Chère Madame Laurianne Rossi, grâce à qui nous sommes accueillis et je n'oublie pas nos collaborateurs, cher Victor et chère Krystel, chère Mireille,

Chers collègues parlementaires,

Chers invités,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

A l'ouverture de ce colloque, « lancement de la norme volontaire française sur les claviers », un titre très technique qui n'engage guère à la réflexion poétique ou philosophique, quoique ... mais il engage pour ma part à une réflexion politique plus que technique. Ce sera le sens de mes propos.

En préambule, pour tenter de rendre plus explicite notre rencontre, permettez-moi de commencer par un cas concret et pédagogique.

Alors, chers amis, je vous invite à ouvrir les guillemets :

« **Á (A majuscule avec accent)** Moÿ-de-l'Aisne - **avec un tréma sur le Y s'il vous plaît** - ; cette petite commune de l'Aisne, on regarde d'un bon œil (avec la lettre **e dans la lettre o**) l'événement qui nous réunit aujourd'hui. Et surtout la petite Laetitia (**e dans a**), âgée de 10 ans, qui pourra, peut-être, grâce à vous, rédiger, dans quelques années, son curriculum vitae sans se tordre les doigts sur son nouveau clavier d'ordinateur.

Ça (**C majuscule avec cédille**) peut paraître accessoire et pourtant ...la publication de la norme sur le clavier français me paraît nécessaire au rayonnement de la langue française » (**Fermez les guillemets.**)

Cette norme affirme le français, dans toute sa diversité et comme langue du numérique. Elle nous permet de ne renoncer en rien à toutes les singularités qui font sa richesse et sa précision.

Alors oui, ce document de référence est loin d'être anecdotique, comme il pourrait le faire apparaître. Et au-delà des aspects techniques, il participe aussi à cette dynamique nouvelle à la promotion du multilinguisme.

Et je tiens à féliciter à titre personnel toute l'équipe de l'AFNOR et son directeur général, Monsieur Olivier Peyrat, pour ce long et minutieux travail qui donne aujourd'hui un cadre de référence aux claviers français. Je sais à quel point la norme fait l'objet, aujourd'hui, d'une certaine schizophrénie et de commentaires contradictoires. D'un côté, on nous demande souvent de la supprimer mais de l'autre de mieux la protéger.

Et je tiens à remercier le Ministre de la Culture et le Délégué général à la langue française et aux langues de France, Monsieur Paul de Sinety, d'avoir associé l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à cet événement.

On pourrait d'ailleurs s'étonner que l'APF, instance internationale, qui regroupe 87 parlements sur nos 5 continents, apporte son soutien total et entier, à cette publication française à l'usage des **claviers azerty**, donc principalement utilisée en France.

Mais cette norme dépasse aussi le cadre étroit de nos frontières tant par la méthode choisie pour la rédiger que par l'objet même de celle-ci.

Rappelons d'abord que contrairement à la plupart de nos voisins européens, même francophones, la France ne disposait d'aucun document sur le sujet.

Ce projet a débuté en 2015 à la demande du ministère de la Culture, et plus précisément de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - et je tiens à souligner ici le rôle de Loïc Depecker – qui a demandé à l'AFNOR de réfléchir sur un clavier normalisé, facile d'utilisation pour l'usage du français, mais aussi des langues régionales ou des langues étrangères. Et pour la première fois, la norme que vous présentez prend en charge toute la richesse de la typographie de la langue française mais aussi des langues régionales, si chère à Paul Molac.

Cette norme a été élaborée par un collectif d'experts et coconstruite avec les fabricants de claviers, les utilisateurs et les institutions. L'APF a d'ailleurs participé au projet par l'intermédiaire de sa section membre, la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une section toujours à l'offensive pour défendre la langue française.

La publication de la norme et l'évolution du clavier français ont donc pour objectif vertueux de saisir plus facilement la majorité des caractères employés en langue française et régionale mais aussi de ceux des langues européennes qui utilisent les caractères latins et ceux plus spécifiques des langues de nos pays voisins tels que l'Allemagne, l'Espagne ou le Portugal.

En cela, cette norme est un signal fort en faveur de l'usage du français et du multilinguisme dans les instances européennes, à la veille du Brexit et des prochaines échéances électorales.

Et vous n'êtes pas sans savoir que depuis 2000 la part des textes d'origine en français y est passée de 30 % à 2,5 % seulement.

L'APF s'est donc saisie légitimement de la question. En 2018, grâce à une action conjointe entre l'APF et le représentant permanent de l'OIF auprès de l'Union Européenne, nous avons reconstitué une section d'eurodéputés francophones au sein du parlement.

La norme Afnor en offrant un cadre de référence et un outil simplifié aux particularités de nos langues d'origine latine peut donc contribuer à favoriser l'usage du français et du multilinguisme.

Cette norme rend aussi plus accessible de nouveaux caractères et symboles qui peuvent faciliter la rédaction de documents spécifiques ou techniques (lettres de l'alphabet grec, symboles mathématiques par exemple). Et en cela cette norme encouragerait aussi, on peut l'espérer, les publications scientifiques et techniques en langue française.

Elle devrait donc contribuer à renforcer la place du français sur le net, facteur essentiel à son rayonnement. Mais s'il y a le clavier, il y a aussi le contenu numérique internet. Et si nous sommes à la 4^{ème} place sur la toile, nous ne devons rien lâcher et être en conquête permanente pour que la présence de notre langue soit encore plus forte.

Nous devons être plus à l'offensive pour la créativité des mots, du langage utilisé sur les sites internet et réseaux sociaux.

Par exemple, sur le concept de fausses nouvelles – et je ne veux pas vous citer le mot anglais- mais vulgariser le slogan : stop aux INFOX, comme nous y ont invités les jeunes publicitaires primés par France Médias Monde et TV5 Monde qui ont donné une belle leçon à tous ceux qui pensent que seuls les slogans en anglais sont percutants.

Nous devons réagir collectivement face à ce snobisme ambiant qui tend à nous envahir. Le bilan de la loi Toubon, après 25 ans, auquel le Ministre de la Culture nous a invités, sera un bon moyen pour revenir aux respects des règles fondamentales pour la promotion de notre langue. Nous organiserons un

événement à l'Assemblée nationale, sur ce sujet, avec la section française de l'APF.

Mais cette norme a un autre intérêt, éminemment politique. Il concerne un point particulier qui nous est cher à l'APF : l'état-civil, dont l'inscription sur les registres officiels en français remonte à l'Ordonnance de 1539 de Villers-Cotterêts.

En France, les patronymes sont écrits en capitales et l'habitude a été prise de ne plus mettre les accents sur les voyelles écrites en majuscule.

On finit donc par prononcer des noms de famille de façon incorrecte. Avec ce nouveau clavier et cette norme, les employés de mairie qui saisiront les noms seront mieux équipés à l'avenir pour orthographier correctement les accents sur les voyelles même écrites en majuscules.

Pour terminer, j'aimerais revenir à la petite Laetitia de **Moy-de-l'Aisne**. A l'heure où le digital fait une large part à l'écriture, le geste dactylographique n'est pas simplement un geste technique, d'exécution, totalement codé et dénué de toute expression, il devient un geste de dialogue et de communication qui peut être à la fois intime, personnelle et professionnelle. Toute faute d'orthographe peut discréditer le meilleur argumentaire, toute erreur d'accent peut changer le sens d'une phrase.

L'Académie française indiquait d'ailleurs : « On ne peut que déplorer que l'usage des accents sur les majuscules soit flottant. En français, l'accent a pleine valeur orthographique. [...] ».

L'apprentissage de la langue française reste au cœur de l'action de la Francophonie, mais pour assurer un enseignement de qualité à tous les niveaux,

il faut aussi des supports qui favorisent les règles orthographiques et typographiques.

Les nouveaux claviers **azerty** ou **bepo** apporteront des réponses plus appropriées. Et nous espérons qu'ils ouvriront à la petite Laetitia, et à bien d'autres enfants, les portes d'un monde de création, de culture, de sciences mais ...en français s'il vous plait 😊

Et puis n'oublions pas que le mot clavier provient du mot latin *clavus* : la clef !

La clé, l'ouverture, voilà un bon présage pour le rayonnement de la langue française, du multilinguisme et donc de la Francophonie.

Je vous remercie.